

## La Fondation de l'Université Laval

États financiers  
Au 30 avril 2016

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres de  
**La Fondation de l'Université Laval,**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**, qui comprennent le bilan au 30 avril 2016, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Fondation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation de l'Université Laval au 30 avril 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Mallette* S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada

Le 3 octobre 2016

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A110548

# La Fondation de l'Université Laval

## ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 avril

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
<b>PRODUITS</b>										
Souscriptions (note 8)	4 708 \$	61 662 \$	20 239 885 \$	16 078 784 \$	- \$	- \$	568 453 \$	1 220 463 \$	20 813 046 \$	17 360 909 \$
Revenus de placements (note 13)	3 050	90 005	281 796	780 660	-	-	1 555 800	12 369 445	1 840 646	13 240 110
Contribution de l'Université Laval (note 15)	1 206 636	895 506	-	-	-	-	-	-	1 206 636	895 506
Revenu net des stationnements (note 16)	2 580 376	2 618 307	-	-	-	-	-	-	2 580 376	2 618 307
	<b>3 794 770</b>	<b>3 665 480</b>	<b>20 521 681</b>	<b>16 859 444</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 124 253</b>	<b>13 589 908</b>	<b>26 440 704</b>	<b>34 114 832</b>
<b>CHARGES</b>										
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	-	27 058	28 622	-	-	27 058	28 622
Amortissement des actifs incorporels	-	-	-	-	3 380	4 056	-	-	3 380	4 056
Salaires et charges sociales	3 570 047	3 299 652	-	-	-	-	-	-	3 570 047	3 299 652
Sollicitation et administration	1 717 434	1 241 929	-	-	-	-	642	808	1 718 076	1 242 737
	<b>5 287 481</b>	<b>4 541 581</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>30 438</b>	<b>32 678</b>	<b>642</b>	<b>808</b>	<b>5 318 561</b>	<b>4 575 067</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES) AVANT SUBVENTIONS VERSÉES</b>	<b>(1 492 711)</b>	<b>(876 101)</b>	<b>20 521 681</b>	<b>16 859 444</b>	<b>(30 438)</b>	<b>(32 678)</b>	<b>2 123 611</b>	<b>13 589 100</b>	<b>21 122 143</b>	<b>29 539 765</b>
Subventions versées (note 17)	83 000	72 000	21 573 763	16 855 743	-	-	-	-	21 656 763	16 927 743
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES)</b>	<b>(1 575 711)\$</b>	<b>(948 101)\$</b>	<b>(1 052 082)\$</b>	<b>3 701 \$</b>	<b>(30 438)\$</b>	<b>(32 678)\$</b>	<b>2 123 611 \$</b>	<b>13 589 100 \$</b>	<b>(534 620)\$</b>	<b>12 612 022 \$</b>

# La Fondation de l'Université Laval

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS Pour l'exercice terminé le 30 avril

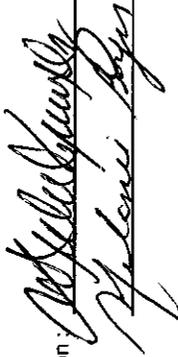
	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total
	2016	2015	2016	2015 (retraité)	2016	2015	2016	2015 (retraité)	
<b>SOLDE, début de l'exercice</b>									
Déjà établi	3 862 034 \$	3 942 412 \$	63 040 268 \$	60 623 020 \$	107 132 \$	103 232 \$	120 544 499 \$	109 628 720 \$	187 553 933 \$
Retraitement de l'exercice antérieur (note 3)	-	-	(639 945)	-	-	-	(4 582)	-	(644 527)
<b>Retraité</b>	3 862 034	3 942 412	62 400 323	60 623 020	107 132	103 232	120 539 917	109 628 720	186 909 406
Excédent des produits (charges)	(1 575 711)	(948 101)	(1 052 082)	3 701	(30 438)	(32 678)	2 123 611	13 589 100	(534 620)
	2 286 323	2 994 311	61 348 241	60 626 721	76 694	70 554	122 663 528	123 217 820	186 374 786
<b>Virements interfonds</b>									
Acquisition d'immobilisations	(15 622)	(36 578)	-	-	15 622	36 578	-	-	-
Contribution aux Fonds d'investissement étudiants	(1 007 983)	(1 011 852)	1 007 983	1 011 852	-	-	-	-	-
Contribution au Fonds pour le soutien aux activités du milieu	(25 000)	(21 300)	25 000	21 300	-	-	-	-	-
Contribution au Fonds de développement de la culture et de l'engagement social	(100 000)	(100 000)	100 000	100 000	-	-	-	-	-
Demandes de capitalisation des comités directeurs des fonds	-	-	(4 710 835)	(2 556 359)	-	-	4 710 835	2 556 359	-
Politique de dépense des fonds (note 12)	1 670 929	2 041 345	3 835 874	3 176 687	-	-	(5 506 803)	(5 218 032)	-
Autres	95 278	(3 892)	312 460	20 122	-	-	(407 738)	(16 230)	-
	617 602	867 723	570 482	1 773 602	15 622	36 578	(1 203 706)	(2 677 903)	-
<b>SOLDE, fin de l'exercice</b>	2 903 925 \$	3 862 034 \$	61 918 723 \$	62 400 323 \$	92 316 \$	107 132 \$	121 459 822 \$	120 539 917 \$	186 374 786 \$
									186 909 406 \$

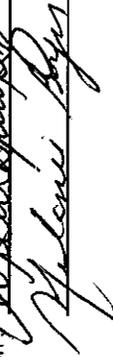
# La Fondation de l'Université Laval

## BILAN

Au 30 avril

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
				(retraité)				(retraité)		(retraité)
<b>ACTIF</b>										
Placements à la juste valeur (note 5)	1 331 568 \$	1 484 605 \$	31 275 463 \$	37 109 254 \$	- \$	- \$	121 221 856 \$	120 217 561 \$	153 828 887 \$	158 811 420 \$
Souscriptions à recevoir (note 8)	7 021	35 517	30 133 819	24 795 709	-	-	237 966	322 356	30 378 806	25 153 582
Sommes à recevoir de l'Université Laval	3 089 600	2 899 881	-	-	-	-	-	-	3 089 600	2 899 881
Autres sommes à recevoir	207 002	378 210	3 301	3 312	-	-	-	-	210 303	381 522
Participation au capital d'une fiducie résiduaire (note 9)	-	-	441 196	403 963	-	-	-	-	441 196	403 963
Don de biens destinés à la vente et à l'utilisation	2 575	-	64 944	88 085	-	-	-	-	67 519	88 085
Immobilisations corporelles (note 10)	-	-	-	-	84 428	95 864	-	-	84 428	95 864
Actifs incorporels (note 11)	-	-	-	-	7 888	11 268	-	-	7 888	11 268
	<b>4 637 766 \$</b>	<b>4 798 213 \$</b>	<b>61 918 723 \$</b>	<b>62 400 323 \$</b>	<b>92 316 \$</b>	<b>107 132 \$</b>	<b>121 459 822 \$</b>	<b>120 539 917 \$</b>	<b>188 108 627 \$</b>	<b>187 845 585 \$</b>
<b>PASSIF</b>										
Sommes à payer à l'Université Laval	1 056 042 \$	367 528 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 056 042 \$	367 528 \$
Autres créanciers et charges à payer	677 799	568 651	-	-	-	-	-	-	677 799	568 651
	<b>1 733 841</b>	<b>936 179</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 733 841</b>	<b>-</b>	<b>1 733 841</b>	<b>936 179</b>
<b>Solde de fonds</b>										
Investis en immobilisations	-	-	-	-	92 316	107 132	-	-	92 316	107 132
Affectations d'origine externe	-	-	61 918 723	62 400 323	-	-	105 927 133	103 803 522	167 845 856	166 203 845
Affectations d'origine interne	-	-	-	-	-	-	15 532 689	16 736 395	15 532 689	16 736 395
Non grevés d'affectations	2 903 925	3 862 034	-	-	-	-	-	-	2 903 925	3 862 034
	<b>2 903 925</b>	<b>3 862 034</b>	<b>61 918 723</b>	<b>62 400 323</b>	<b>92 316</b>	<b>107 132</b>	<b>121 459 822</b>	<b>120 539 917</b>	<b>186 374 786</b>	<b>186 909 406</b>
	<b>4 637 766 \$</b>	<b>4 798 213 \$</b>	<b>61 918 723 \$</b>	<b>62 400 323 \$</b>	<b>92 316 \$</b>	<b>107 132 \$</b>	<b>121 459 822 \$</b>	<b>120 539 917 \$</b>	<b>188 108 627 \$</b>	<b>187 845 585 \$</b>

Pour le conseil d'administration :  administrateur

 administrateur

# La Fondation de l'Université Laval

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 avril

2016

2015

### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Rentrées de fonds provenant des souscriptions - Fonds d'administration générale	30 627 \$	32 489 \$
Rentrées de fonds provenant des souscriptions et subventions - Fonds d'enseignement, de recherche et de développement	14 924 316	15 755 363
Rachats nets dans la Fiducie globale - Volet B	6 869 213	1 132 438
Produits financiers reçus et utilisés à des fins de fonctionnement	13 790	24 341
Rentrées de fonds provenant de la contribution de l'Université Laval	828 692	556 308
Rentrées de fonds provenant du revenu net des stationnements	2 542 893	2 723 957
Autres rentrées de fonds	13 614	500
Sorties de fonds - salaires et charges sociales et sollicitation et administration	(4 106 552)	(4 098 117)
Sorties de fonds - subventions versées	(21 656 763)	(16 927 743)
	<b>(540 170)</b>	<b>(800 464)</b>

### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Apports reçus à titre de dotation	652 843	1 281 974
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 012)	(32 968)
Acquisition d'actifs incorporels	(3 610)	(3 610)
Versements nets dans la Fiducie globale - Volet A	(300 000)	(222 175)
Produit de la cession de placements	100 000	200 116
	<b>437 221</b>	<b>1 223 337</b>

### AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE

	<b>(102 949)</b>	<b>422 873</b>
ENCAISSE, début de l'exercice	1 535 235	1 112 362
<b>ENCAISSE, fin de l'exercice</b>	<b>1 432 286 \$</b>	<b>1 535 235 \$</b>

# La Fondation de l'Université Laval

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a comme activité principale d'apporter une contribution à l'Université Laval (Université) dans la poursuite de ses objectifs. Elle est aussi enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance et elle est conséquemment exemptée des impôts.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le Fonds d'administration générale rend compte des activités menées par la Fondation en matière d'administration, de sollicitation et de demandes de subventions de l'Université. Ce fonds présente les ressources non affectées, les contributions de l'Université ainsi que les subventions et virements interfonds découlant des demandes de subventions de l'Université.

Les Fonds d'enseignement, de recherche et de développement servent à comptabiliser l'obtention et l'utilisation de ressources grevées d'affectations (excluant celles obtenues à titre de dotation).

Le Fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations, à l'exception, s'il y a lieu, des immeubles faisant partie du portefeuille de placements.

Les Fonds de dotation présentent les ressources obtenues à titre de dotations tant à des fins générales qu'à des fins particulières.

#### Affectations

Les affectations d'origine externe de certains montants à un Fonds d'enseignement, de recherche et de développement particulier ou à un Fonds de dotation sont dictées par les donateurs.

Les affectations d'origine interne proviennent des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### **Soldes des fonds**

Le Fonds d'administration générale de même que la dotation qui le soutient permettent à la Fondation, conformément à ses règlements, de répondre aux demandes de subventions de l'Université.

Les Fonds d'enseignement, de recherche et de développement soutiennent, en respect des intentions des donateurs, divers programmes de bourses, d'enseignement, d'acquisition d'équipements et de développement à l'Université. Les soldes de ces fonds tiennent compte des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

Le Fonds des immobilisations est constitué essentiellement de la partie non amortie de dépenses capitalisées et d'apports reportés.

Les Fonds de dotation soutiennent les activités générales et particulières. Les soldes de ces fonds provenant d'affectations d'origine externe présentent les dons dirigés vers la dotation à la demande des donateurs. Les soldes des fonds provenant d'affectations d'origine interne tiennent compte des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

#### **Comptabilisation des produits**

La Fondation applique la méthode des fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits des Fonds d'enseignement, de recherche et de développement appropriés ou des Fonds de dotation au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du Fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes sur cession de placements sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Les revenus de placements tirés des ressources affectées servent à financer des activités spécifiques et sont comptabilisés à titre de produits des Fonds d'enseignement, de recherche et de développement ou des Fonds de dotation, en respect des intentions des donateurs.

Les revenus de placements tirés des ressources non affectées sont comptabilisés à titre de produits du Fonds d'administration générale.

Les revenus des stationnements sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Apports reçus sous forme de services

Les apports reçus sous forme de services sont comptabilisés aux résultats à leur juste valeur, lorsque celle-ci peut être déterminée de façon fiable, au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

### Subventions versées

Les dépenses de subventions sont comptabilisées sur base de caisse, soit au moment où elles sont versées.

### Instruments financiers

#### Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

La juste valeur des placements est établie de la manière suivante :

- Obligations

Les obligations sont évaluées d'après les données obtenues auprès de courtiers ou, à défaut, en utilisant les taux de rendement du marché.

- Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval

Les unités de fonds sont évaluées d'après la quote-part de la participation de la Fondation sur l'ensemble de ces fonds. Les unités de fonds n'ont pas d'échéance définie.

#### Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

# La Fondation de l'Université Laval

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers

##### Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs aux instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés.

##### **Biens reçus à titre de don**

Les biens reçus à titre de don sont comptabilisés au moindre de leur juste valeur au moment du don et de la valeur de réalisation nette.

##### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, et la durée ou les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durée ou taux
Améliorations locatives	linéaire	5 ans
Matériel informatique	solde décroissant	30 %
Mobilier et équipement de bureau	solde décroissant	20 %

##### **Actifs incorporels**

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, et la durée ou le taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durée ou taux
Logiciels	solde décroissant	30 %
Logiciel de sollicitation	linéaire	10 ans

##### **Réduction de valeur des immobilisations corporelles et des actifs incorporels**

Lorsqu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Fondation, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

##### **Conversion des devises**

La juste valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif exprimés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates correspondantes.

# La Fondation de l'Université Laval

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Polices d'assurance vie

La Fondation est bénéficiaire de polices d'assurance dont les primes sont à la charge des individus. Le capital assuré fera partie de l'actif de la Fondation lors de son encaissement. Dans certains cas, la Fondation est également propriétaire des polices d'assurance. Les valeurs de rachat accumulées de ces polices d'un montant de 130 423 \$ (2015 - 109 277 \$) sont comptabilisées aux livres de la Fondation au 30 avril 2016. Le capital décès de ces polices totalise 2 537 451 \$ au 30 avril 2016 (2015 - 1 487 451 \$).

### 3. RETRAITEMENT DE L'EXERCICE ANTÉRIEUR

La Fondation a relevé que les souscriptions à recevoir de l'exercice 2015 devaient être actualisées. En conséquence, le solde des fonds au 1<sup>er</sup> mai 2015 a été diminué de 644 527 \$ correspondant à l'actualisation des souscriptions à recevoir et les états financiers de l'exercice 2015 ont été retraités. Le poste « Souscriptions » à l'état des résultats de l'exercice 2015 a été diminué de 644 527 \$ et l'excédent des produits a été diminué de 644 527 \$. Les souscriptions à recevoir au 30 avril 2015 ont été diminuées d'un montant de 644 527 \$.

### 4. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, la Fondation est dotée d'une politique de placement qui maximise le rendement tout en maintenant un niveau de risque acceptable. La Fiducie globale vise à ce que les placements du Volet A produisent un rendement suffisant pour couvrir l'utilisation annuelle des fonds et les frais d'administration tout en maintenant, à long terme, l'indexation du capital et que les placements du Volet B produisent un rendement suffisant pour couvrir les besoins financiers de la Fondation. La Fondation est aussi dotée d'un plan financier qui assure un solde minimum du Fonds d'administration générale.

### 5. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Participation dans la Fiducie globale de placement		
Université Laval - Fondation de l'Université Laval		
Volet A - Long terme	121 580 050 \$	119 934 145 \$
Volet B - Long terme	9 794 751	-
Volet B - Court terme	20 690 839	36 924 050
Encaisse	1 432 286	1 535 235
Obligations	200 540	308 713
Polices d'assurance vie	130 421	109 277
	<u>153 828 887 \$</u>	<u>158 811 420 \$</u>

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

### 5. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (suite)

La Fondation et l'Université ont mis en commun une partie de leur portefeuille de placements par la création d'une fiducie globale, soit la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval (Fiducie globale). Au cours de l'exercice, des modalités administratives distinctes ont été définies pour, d'une part, les fonds capitalisés (volet A) et, d'autre part, les fonds non capitalisés et les fonds de roulement (volet B). Les participants peuvent disposer d'unités dans deux fonds distincts, soit les placements à long terme et les placements à court terme. La répartition des placements de la Fiducie globale s'effectue selon le nombre d'unités détenues par chaque participant dans chacun des fonds distincts.

Un comité de placement conjoint supervise les opérations reliées aux placements et la mise en application de la politique de placement de la Fiducie globale. Le comité a recours aux services de gestionnaires professionnels externes spécialisés dans des secteurs du placement.

L'actif net disponible pour les participants dans les placements de long terme et de court terme est exprimé en unités à leur juste valeur. Chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle à l'actif net et au revenu net du fonds. La valeur d'une unité de participation à la fin de chaque mois est établie d'après la juste valeur de l'actif net du fonds divisée par le nombre total d'unités en cours à cette date.

### 6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les placements comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les évaluations. Cette hiérarchie comprend trois niveaux :

Niveau 1 - Évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 - Évaluation fondée sur les données autres que les cours de marché au niveau 1, mais à partir de données observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement;

Niveau 3 - Évaluation à partir de données autres que les données observables sur le marché pour l'actif ou le passif.

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers par niveau selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, au 30 avril 2016 :

	<b>2016</b>			
	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval				
Volet A - Long terme	94 845 473 \$	48 428 \$	26 686 149 \$	121 580 050 \$
Volet B - Long terme	7 640 957	3 901	2 149 893	9 794 751
Volet B - Court terme	17 514 237	3 176 602	-	20 690 839
Obligations	-	200 540	-	200 540
Valeur de rachat - assurance vie	-	-	130 421	130 421
	<b>120 000 667 \$</b>	<b>3 429 471 \$</b>	<b>28 966 463 \$</b>	<b>152 396 601 \$</b>

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

### 6. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le solde d'ouverture et de clôture des placements évalués selon le niveau 3 :

	30 avril 2015	Acquisitions	Dispositions	Revenus de placements nets	30 avril 2016	Variations des justes valeurs non réalisées comptabilisées au cours de l'exercice pour les placements détenus au 30 avril 2016
<b>Niveau 3</b>						
Volet A - Long terme	20 590 711 \$	6 154 707 \$	(964 382)\$	905 113 \$	26 686 149 \$	(59 268)\$
Volet B - Long terme	-	2 154 668	(77 693)	72 918	2 149 893	(4 775)
Valeur de rachat - assurance vie	109 277	-	-	21 144	130 421	21 144
	20 699 988 \$	8 309 375 \$	(1 042 075)\$	999 175 \$	28 966 463 \$	(42 899)\$

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers par niveau selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, au 30 avril 2015 :

	2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval				
Volet A - Long terme	98 972 758 \$	370 676 \$	20 590 711 \$	119 934 145 \$
Volet B - Court terme	33 706 841	3 217 209	-	36 924 050
Obligations	-	308 713	-	308 713
Valeur de rachat - assurance vie	-	-	109 277	109 277
	132 679 599 \$	3 896 598 \$	20 699 988 \$	157 276 185 \$

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

### 6. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le solde d'ouverture et de clôture des placements évalués selon le niveau 3 :

	30 avril 2014	Acquisitions	Dispositions	Revenus de placements nets	30 avril 2015	Variations des justes valeurs non réalisées comptabilisées au cours de l'exercice pour les placements détenus au 30 avril 2015
<b>Niveau 3</b>						
Volet A - Long terme	10 716 361 \$	10 100 125 \$	(1 154 265)\$	928 490 \$	20 590 711 \$	(225 869)\$
Valeur de rachat - assurance vie	97 431	-	-	11 846	109 277	11 846
	<b>10 813 792 \$</b>	<b>10 100 125 \$</b>	<b>(1 154 265)\$</b>	<b>940 336 \$</b>	<b>20 699 988 \$</b>	<b>(214 023)\$</b>

Au cours des exercices terminés les 30 avril 2016 et 2015, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3.

### 7. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation dispose de politiques pour déterminer, mesurer et surveiller le niveau de risque acceptable lié à ses instruments financiers et en assurer le contrôle. Les principaux risques à cet égard sont le risque de liquidité, le risque de marché et le risque de crédit.

#### Risque de liquidité

Le risque lié à la liquidité correspond au risque que la Fondation ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie au moment approprié. La Fondation est dotée d'une politique de placement qui prévoit une répartition de l'actif en fonction de ses besoins futurs de liquidités.

Les actifs du Fonds d'administration générale sont gérés comme des actifs du Volet B.

Le bilan comprend des passifs financiers dont l'échéance est de moins d'un an.

#### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ce dernier comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés boursiers.

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

### 7. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Risque de marché

##### Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la Fondation assume des pertes découlant de l'exposition aux fluctuations des devises étrangères. Actuellement, la Fondation conserve le risque lié aux devises qui concerne les portefeuilles d'unités de fonds communs d'actions américaines et d'actions internationales détenues par le biais de sa participation dans la Fiducie globale. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de 2 % de la valeur de la devise canadienne par rapport aux autres monnaies aurait eu pour effet de diminuer la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 905 000 \$ (2015 - 915 000 \$). Une baisse ponctuelle de 2 % aurait eu l'effet inverse.

##### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte découlant des fluctuations des taux d'intérêt. La sensibilité du portefeuille à une variation des taux d'intérêt est affectée par la composition d'une partie du portefeuille comprenant des obligations (détenues en propre) et des titres du marché monétaire et des unités de participation dans des fonds communs de marché monétaire, de placements obligataires et de dettes hypothécaires commerciales (détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale) dont la durée modifiée est de quatre ans. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de la structure des taux d'intérêt de 0,25 % aurait eu pour effet de diminuer la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 685 000 \$ (2015 - 705 000 \$). Une baisse ponctuelle de 0,25 % aurait eu l'effet inverse.

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les placements de la Fondation assujettis au risque de taux d'intérêt excluant ceux détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Obligations		
Fédérales	200 540 \$	207 080 \$
Municipales	-	101 633
	<u>200 540 \$</u>	<u>308 713 \$</u>

Ces obligations ont une échéance de moins d'un an.

##### Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond au risque que la Fondation assume des pertes découlant de l'exposition aux fluctuations des marchés boursiers par le biais de sa participation dans la Fiducie globale. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de 5 % des marchés boursiers aurait eu pour effet d'augmenter la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 3 590 000 \$ (2015 - 3 480 000 \$). Une baisse ponctuelle de 5 % aurait eu l'effet inverse. La politique de placement prévoit des limites d'exposition aux marchés boursiers.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

### 7. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'un débiteur ne respecte pas ses obligations financières. À cet effet, la politique de placement impose des critères de qualité à la sélection des titres en exigeant que la cote de crédit à l'acquisition d'un titre obligataire ne puisse être inférieure à BBB en ce qui concerne ses sous-portefeuilles d'obligations. En ce qui concerne le sous-portefeuille d'obligations à rendement élevé, la Fiducie globale exige plutôt qu'un maximum de 10 % de la valeur marchande du sous-portefeuille puisse être investi dans les titres de sociétés dont la cote de crédit est de BB ou moins.

De plus, il y a concentration du risque de crédit lorsqu'une portion significative du portefeuille est investie dans des titres ayant des caractéristiques similaires ou obéissant à des variations semblables reliées aux conditions économiques ou politiques. Sous réserve de la forte proportion de détention d'obligations fédérales et provinciales détenues en propre ou dans les fonds communs d'obligations détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale, la Fondation n'a pas de concentration du risque de crédit.

La Fondation est exposée au risque de crédit sur les souscriptions à recevoir. La direction de la Fondation considère que la provision pour non-respect des engagements est suffisante dans les circonstances.

La Fondation est également exposée au risque de crédit sur les autres sommes à recevoir.

L'exposition maximale au risque de crédit incluant les gouvernements est d'environ 100 695 000 \$ (2015 - 108 795 000 \$).

Le tableau suivant fournit des renseignements sur le niveau de qualité des titres du marché monétaire, des obligations et des unités de participation dans des fonds communs de marché monétaire, de placements obligataires et de dettes hypothécaires commerciales détenus en propre ou par le biais de la participation de la Fondation dans la Fiducie globale déterminé par le gestionnaire en se fondant sur l'évaluation des agences de notation reconnues du secteur privé (Moody's, DBRS et S&P) :

	2016	2015
AAA	16,0 %	22,9 %
AA	22,4	24,1
A	36,5	35,8
BBB	13,5	9,2
BB et moins	11,6	8,0
	100,0 %	100,0 %

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

### 8. SOUSCRIPTIONS À RECEVOIR

	2016	2015 (retraité)
Souscriptions à recevoir	33 201 054 \$	27 538 069 \$
Provision pour non-respect des engagements	(2 822 248)	(2 384 487)
	<b>30 378 806 \$</b>	<b>25 153 582 \$</b>

L'actualisation des souscriptions à recevoir a un effet négatif de 391 539 \$ (2015 - 644 527 \$). Les taux d'actualisation utilisés sont ceux de la courbe de zéro-coupon de la Province de Québec pour les termes de 1 à 10 ans. Les taux varient de 0,89 % à 2,19 % (2015 - de 0,91 % à 2,24 %).

Les paiements de souscriptions pour les prochains exercices se répartissent comme suit :

	2016	2015
1 an	9 065 223 \$	12 437 392 \$
2 ans	6 212 389	3 775 533
3 ans	5 607 405	3 280 893
4 ans	4 038 314	2 054 150
5 ans	2 461 662	1 512 631
6 à 10 ans	2 993 813	2 092 983
	<b>30 378 806 \$</b>	<b>25 153 582 \$</b>

Les paiements des souscriptions à recevoir dont l'échéance est de plus de 10 ans ne sont pas comptabilisés. Ceux-ci totalisent 910 000 \$ (montant non actualisé) au 30 avril 2016.

### 9. PARTICIPATION AU CAPITAL D'UNE FIDUCIE RÉSIDUAIRE

Au cours de l'exercice 2013, une fiducie résiduaire de charité d'une valeur de 2 500 000 \$, pour laquelle la Fondation a été désignée bénéficiaire du capital pour 20 % de celle-ci, a été créée. La Fondation recevra sa part du capital au premier des deux événements suivants :

- 20 ans après la création de la fiducie, soit le 21 décembre 2032;
- Au décès du bénéficiaire du revenu désigné dans l'Acte de fiducie.

Le bénéficiaire du revenu désigné ne peut, sous aucune considération, utiliser le capital.

Un actif de 441 196 \$ qui correspond à la juste valeur actualisée de la participation de la Fondation au capital de la fiducie a donc été enregistré dans les FERD. Le résultat de l'actualisation est amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur un maximum de 20 ans et comptabilisé comme revenu de placement de façon à ce que la valeur de la participation au capital de la fiducie reflète le plus fidèlement le montant qui sera alors encaissé.

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

### 9. PARTICIPATION AU CAPITAL D'UNE FIDUCIE RÉSIDUAIRE (suite)

	2016	2015
Valeur future de la participation au capital d'une fiducie	1 975 015 \$	1 975 015 \$
Incidence de l'actualisation	1 533 819	1 571 052
Valeur au coût amorti de la participation au capital d'une fiducie	441 196 \$	403 963 \$

### 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2016		2015	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	107 069 \$	107 069 \$	- \$	- \$
Matériel informatique	455 357	403 957	51 400	56 093
Mobilier et équipement de bureau	174 356	141 328	33 028	39 771
	736 782 \$	652 354 \$	84 428 \$	95 864 \$

### 11. ACTIFS INCORPORELS

	2016		2015	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	116 311 \$	108 423 \$	7 888 \$	11 268 \$
Logiciel de sollicitation	2 124 917	2 124 917	-	-
	2 241 228 \$	2 233 340 \$	7 888 \$	11 268 \$

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

### 12. POLITIQUE DE DÉPENSE DES FONDS

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds de dotation	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Frais d'administration imputables à la partie capitalisée des Fonds de la Fondation	1 171 812 \$	1 029 559 \$	- \$	- \$	(1 171 812)\$	(1 029 559)\$
Revenus de placements nets imputables à la partie non capitalisée des Fonds de la Fondation	223 683	735 463	(223 683)	(735 463)	-	-
Pouvoir de dépenser sur la partie capitalisée des Fonds de la Fondation	275 434	276 323	4 059 557	3 912 150	(4 334 991)	(4 188 473)
	1 670 929 \$	2 041 345 \$	3 835 874 \$	3 176 687 \$	(5 506 803)\$	(5 218 032)\$

### 13. REVENUS DE PLACEMENTS

Les pertes non réalisées sur les placements représentent un montant de 12 476 215 \$ en 2016 (2015 - gain de 3 210 678 \$).

### 14. SUBVENTIONS

En vertu de protocoles d'entente, la Fondation a obtenu, au cours du présent exercice et des exercices précédents, des subventions pour lesquelles certaines conditions doivent être respectées. Dans certains cas, le remboursement des sommes versées ou d'une partie des sommes versées pourrait être exigé. Au 30 avril 2016, ces conditions étaient respectées pour les sommes encaissées à cette date.

### 15. CONTRIBUTION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

	2016	2015
Frais d'administration imputables à la partie capitalisée des Fonds de l'Université	531 650 \$	468 254 \$
Revenus de placements nets imputables à la partie non capitalisée des Fonds de l'Université	20 032	74 533
Maintien du fichier des diplômés	200 000	200 000
Contribution spéciale	300 000	-
Locaux prêtés	154 954	152 719
	1 206 636 \$	895 506 \$

# La Fondation de l'Université Laval

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

---

### 16. REVENU NET DES STATIONNEMENTS

#### Gestion des stationnements

L'entente entre La Fondation et l'Université s'est reconduite automatiquement le 1<sup>er</sup> mai 2016 pour un an. Un addenda à l'entente devrait être signé dans la prochaine année. Cette entente est en vertu d'un bail pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2011 au 30 avril 2016 afin de louer à la Fondation tous les terrains servant au stationnement appartenant à l'Université et situés sur le campus de cette dernière ainsi que certains terrains de stationnement que l'Université a elle-même loués de tierces parties. Les paiements de l'exercice correspondent à un loyer annuel de base équivalent à un montant de 30 % des revenus bruts annuels de stationnement majoré d'un montant équivalent à 35 % des revenus bruts de stationnement excédant de 4 000 000 \$ provenant de l'exploitation des lieux loués et des biens loués. L'une ou l'autre des parties pourra mettre fin au bail en donnant un avis de résiliation de 90 jours à l'autre partie, même si la durée du bail ou de tout renouvellement n'est pas expirée.

Le contrat de gestion échu en avril 2016 s'est également reconduit automatiquement au 1<sup>er</sup> mai 2016 pour un an. Ce contrat est intervenu entre la Fondation et l'Université afin de retenir les services de l'Université pour effectuer la gestion des stationnements. Les honoraires de gestion correspondent au coût des dépenses d'exploitation annuelles majorées d'un montant équivalent à 10 % desdites dépenses.

Le revenu net des stationnements se détaille ainsi :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Revenus	9 713 854 \$	9 681 311 \$
Dépenses	<u>7 133 478</u>	<u>7 063 004</u>
	<b>2 580 376 \$</b>	<b>2 618 307 \$</b>

---

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

### 17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION

	2016	2015
Fonds des priorités émergentes	83 000 \$	72 000 \$
Fonds pour le soutien aux activités du milieu	27 700	21 300
Fonds d'enseignement et de recherche		
Cardinal-Maurice-Roy	27 332	39 336
Émile-Beaulieu	21 000	46 000
Études internationales	-	16 120
Faculté de droit	105 500	56 000
Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique	119 194	31 208
Faculté de médecine	108 442	468 500
Faculté de musique	38 500	20 000
Faculté de pharmacie	327 375	175 000
Faculté des lettres et des sciences humaines	15 510	12 000
Faculté des sciences de l'éducation	41 775	34 550
Faculté des sciences et de génie	470 885	162 386
Faculté des sciences infirmières - Claire-Gagnon	19 515	22 000
Faculté des sciences sociales	84 200	-
Germain-Brisson	51 661	59 350
Fonds d'investissement étudiants		
Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design	73 234	81 854
Faculté de droit	33 946	76 752
Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique	-	179 626
Faculté de médecine	56 893	55 580
Faculté de médecine dentaire	-	17 370
Faculté de musique	32 155	122 911
Faculté de pharmacie	38 517	-
Faculté des lettres et des sciences humaines	96 139	-
Faculté des lettres et des sciences humaines - Département d'information et de communication	132 922	-
Faculté des sciences de l'administration	540 304	89 156
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation	102 172	81 285
Faculté des sciences de l'éducation	80 044	146 229
Faculté des sciences et de génie	449 606	300 000
Faculté des sciences infirmières	40 265	8 936
Faculté des sciences sociales	59 824	85 610
Autres fonds et chaires		
Centre interuniversitaire de recherche sur le saumon atlantique (CIRSA)	13 500	10 500
Chaire d'actuariat	183 500	75 470
Chaire d'analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective	-	115 000
Chaire d'assurance et de services financiers l'Industrielle-Alliance	100 000	118 692
Chaire d'enseignement et de recherche sur la philosophie dans le monde actuel	36 750	95 000
Chaire d'entrepreneuriat et innovation	30 000	15 000
Chaire d'études maghrébines Rabah-Bitat	23 000	22 000
Chaire de cardiologie Bertrand-Fradet	136 877	137 400
Chaire de développement international	41 000	78 450
Chaire de recherche et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine	26 588	-
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires	132 860	173 000
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires - Directeur général des élections	40 000	40 000
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires - Protecteur du citoyen	20 000	40 000
À reporter	4 061 685 \$	3 401 571 \$

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

### 17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2016	2015
Reporté	4 061 685 \$	3 401 571 \$
Chaire de rédaction juridique Louis-Philippe-Pigeon	48 108	4 000
Chaire Famille-Louis-Boivin	10 000	40 000
Chaire industrielle sur l'optimisation des cycles de vie des barrages en remblai	125 000	125 000
Chaire Investors de planification financière personnelle	40 000	-
Chaire Jeanne-et-Jean-Louis-Lévesque en périnatalogie	115 000	115 092
Chaire Jeanne-et-Jean-Louis-Lévesque en périnatalogie - Prédiction et prévention de la pré-éclampsie et retard de croissance	100 000	100 000
Chaire Louis-Edmond-Hamelin	12 000	18 500
Chaire Pfizer/IRSC sur la pathogénèse de la résistance à l'insuline et des maladies cardiovasculaires - Projet de recherche sur le microbiote intestinal	120 000	120 000
Chaire RBC en innovations financières	35 000	-
Chaire Religion, spiritualité et santé	41 000	70 000
Chaire Stephen A. Jarislowsky de gestion des affaires internationales	74 000	78 000
Chaire W.-H.-Perron d'horticulture ornementale	17 000	-
Équipe de natation Rouge et Or	188 700	221 602
Faculté de médecine - Département de kinésiologie	4 000	13 000
Faculté de médecine - Département de médecine familiale et de médecine d'urgence	27 891	38 500
FER de la FSA, Projet e-santé avec le CERTAE - volet 1	30 422	55 000
Fonds Abitibi-Consolidated en aménagement forestier durable	25 000	20 000
Fonds AIESEC Laval	14 000	2 500
Fonds André-Charest	(4 116)	11 000
Fonds Arthur-Labrie	12 000	11 000
Fonds Banque de Montréal	104 000	110 835
Fonds Bombardier - Le Profil international	-	52 344
Fonds Canadien-National	10 000	10 000
Fonds Cardinal-Maurice-Roy - Bourses	45 000	34 000
Fonds Cardinal-Maurice-Roy - Centre de ressources et d'observation de l'innovation religieuse (CROIR)	15 000	11 000
Fonds Carmand-Normand	25 000	5 000
Fonds Claude-Bouchard-et-Monique-Chagnon en kinésiologie	-	20 000
Fonds Clément-Lockquell pour la formation d'intervenants en éducation de la foi	18 000	10 000
Fonds Commandeur-H.-P.-et-Lili-Couillard	20 000	23 000
Fonds d'aide financière aux étudiants	66 700	42 400
Fonds d'approche intégrée en santé des femmes	45 000	33 144
Fonds d'assurance Conrad-Leblanc	41 450	35 000
Fonds d'enseignement et de développement MngSF - Fondation-Famille-Choquette	100 000	100 000
Fonds d'enseignement et de développement MngSF - Managers sans frontières	11 000	20 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design - Architecture	3 700	10 060
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'arts et de design - Architecture - Bourses	20 305	15 450
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté de droit - Fonds de bourses en droit	12 600	11 600
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté de musique - Fonds des productions LARC	11 000	-
À reporter	5 645 445 \$	4 988 598 \$

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

### 17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2016	2015
Reporté	5 645 445 \$	4 988 598 \$
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté de pharmacie - Cercle de la Faculté de pharmacie	-	30 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté de pharmacie - Fonds de soutien à la Chaire sur l'adhésion aux traitements	27 792	25 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté de pharmacie - Microprogramme en gestion de pharmacie	30 000	-
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté de philosophie - Édition des œuvres de Charles-De Koninck	12 000	13 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des lettres et des sciences humaines - Bourses de 2e cycle La Capitale Groupe Financier	20 000	-
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des lettres et des sciences humaines - Bourses FLSH	21 400	21 500
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des lettres et des sciences humaines - Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRELIQ/CRILCQ)	50 000	1 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des lettres et des sciences humaines - École des langues de l'Université Laval	10 300	5 825
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des lettres et des sciences humaines - Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française	-	10 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des lettres et des sciences humaines - Fonds Virginia-Parker en archéologie	15 000	15 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des lettres et des sciences humaines - Programme de bourses Bell Média en journalisme	16 000	-
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des lettres et des sciences humaines - Projet J	10 000	48 375
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences de l'administration - Bourses d'excellence de la FSA	105 740	57 400
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences de l'administration - Bourses de la Promotion 1960	14 000	8 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences de l'administration - École des cadres et entrepreneurs (Projet Industrielle Alliance)	-	20 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences de l'administration - Fonds Pierre-Delagrave en innovations marketing	22 500	24 100
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences de l'administration - Fonds Réal-Raymond en compétition de cas	23 600	25 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Bourses de leadership scientifique de 2e et 3e cycles	117 308	26 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Département d'informatique et de génie logiciel	7 500	22 560
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Département de biologie	318 250	154 500
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Département de génie chimique	6 256	10 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Département de génie civil et de génie des eaux	15 000	15 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Département de génie mécanique	10 800	14 200
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Fonds de bourses Byron-T.-Darling en physique	-	34 500
À reporter	6 498 891 \$	5 569 558 \$

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

### 17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2016	2015
Reporté	6 498 891 \$	5 569 558 \$
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Fonds de Bourses de la relève scientifique	132 800	94 500
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Fonds de bourses de leadership et développement durable, volet mobilité internationale - Fondation Famille-Choquette	42 000	23 000
Fonds d'enseignement et de recherche et de publication en études internationales - Fonds des HEI sur les ressources naturelles	-	50 000
Fonds d'enseignement et de recherche Germain-Brisson - Fonds d'héritage GFTC en alimentation	16 000	20 000
Fonds d'enseignement et de recherche Germain-Brisson - Fonds de bourses d'admission, d'excellence et d'implication de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval	64 866	128 634
Fonds d'enseignement et de recherche Germain-Brisson - Fonds de développement AGROPUR	10 000	12 000
Fonds d'excellence en médecine d'urgence Tim-Allen	10 930	9 300
Fonds d'implication étudiante	70 000	-
Fonds de Bourse Ven-Huguet-Anil-Murphy	-	37 000
Fonds de bourses aux étudiants	9 216	11 800
Fonds de bourses C.-D.-Howe	22 500	17 295
Fonds de bourses CREATE - Gaz Métro	38 000	38 000
Fonds de bourses d'admission Hydro-Québec	-	20 000
Fonds de bourses d'échanges C.-D.-Howe	12 500	12 500
Fonds de bourses d'études de la Commission canadienne du lait	115 617	80 000
Fonds de bourses d'études G.-Yves-Landry	-	35 148
Fonds de bourses d'immersion francophone de la Fondation Molson	20 000	2 500
Fonds de bourses de leadership et développement durable - général	1 003 487	935 000
Fonds de bourses de mobilité internationale Hydro-Québec	(12 000)	310 016
Fonds de bourses de recrutement Banque Nationale	40 000	30 000
Fonds de bourses de recrutement Standard Life	34 000	-
Fonds de bourses des leaders - Schulich	100 000	65 000
Fonds de bourses en leadership et implication sportive Michel-Tremblay	11 423	8 250
Fonds de bourses entrepreneuriales Hydro-Québec	22 000	20 000
Fonds de bourses Financière des professionnels	24 000	36 500
Fonds de bourses Hydro-Québec	-	77 000
Fonds de bourses Jean-Guy-Paquet	10 960	10 760
Fonds de bourses Rio Tinto Alcan	235 000	240 000
Fonds de construction du Centre FSA - Banque Nationale	3 211 000	-
Fonds de contribution au financement du Centre de recherche sur les matériaux renouvelables	125 535	125 531
Fonds de développement de la Bibliothèque	357 100	-
Fonds de développement de la Bibliothèque - Collections des sciences et de la médecine	31 700	-
Fonds de développement de la Bibliothèque - Collections des sciences humaines et sociales	20 000	-
Fonds de développement de la Bibliothèque - Réaménagement de la Bibliothèque	28 400	-
Fonds de développement de la culture et de l'engagement social	-	30 000
Fonds de développement des Salles de marchés FSA	70 000	150 000
Fonds de développement du programme de mentorat	30 000	-
Fonds de l'Atelier d'opéra	5 000	20 000
Fonds de la Banque Nationale en éducation	26 575	26 660
À reporter	12 437 500 \$	8 245 952 \$

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

### 17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2016	2015
Reporté	12 437 500 \$	8 245 952 \$
Fonds de la Fondation Marie-Robert pour la recherche sur les traumatismes crâniens	20 000	-
Fonds de la relève scientifique Famille Lucius-Belzile de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation	20 000	-
Fonds de la relève Théodore-Wildi	8 000	19 500
Fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec	26 400	8 640
Fonds de littérature d'enfance et de jeunesse du Groupe Banque TD	50 000	57 361
Fonds de mentorat Rodrigue-Julien	-	12 000
Fonds de pédagogie instrumentale Anna-Marie-Globenski	-	68 800
Fonds de recherche de l'Hôpital St-François-d'Assise	47 000	-
Fonds de recherche en biologie Richard-Bernard	10 500	10 500
Fonds de recherche en oncologie	119 102	-
Fonds de recherche en oncologie - Fonds Jean-François-Bergeron	10 000	-
Fonds de recherche et d'enseignement de l'École de service social - Micheline-Massé	20 000	16 000
Fonds de recherche et d'enseignement de la Faculté de médecine - CSSS - Entente 2006	149 746	-
Fonds de recherche et d'enseignement de la Faculté de médecine - CSSS - Médecine familiale - Entente 2006	-	558 631
Fonds de recherche et d'enseignement de la Faculté de médecine - Département d'obstétrique, de gynécologie et de reproduction	20 000	10 000
Fonds de recherche et d'enseignement de la Faculté de médecine - Département d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale - secteur ophtalmologie	-	45 000
Fonds de recherche et d'enseignement de la Faculté de médecine - Département d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale - secteur ORL-CCF	102	20 000
Fonds de recherche et d'enseignement de la Faculté de médecine - Département de chirurgie	13 400	-
Fonds de recherche et d'enseignement de la Faculté de médecine - Département de médecine	31 000	4 608
Fonds de recherche et d'enseignement de la Faculté de médecine - Département de pédiatrie	4 085	24 200
Fonds de recherche et d'enseignement de la Faculté de médecine - Fonds de bourses TEVA	10 000	20 000
Fonds de recherche et d'enseignement de la Faculté de médecine - Fonds du livre Histoire de la Faculté de médecine	26 694	521
Fonds de recherche et d'enseignement de la Faculté de médecine - Fonds innovation santé de la Faculté de médecine	31 200	153 400
Fonds de recherche et d'enseignement de la Faculté de médecine - Fonds pour le développement et l'entretien de l'équipement spécialisé du Centre Apprentiss	46 000	105 000
Fonds de recherche et d'enseignement de la Faculté de médecine - Recherche sur le sida	-	25 000
Fonds de recherche et d'enseignement en économie - Tadek-Matuszewski	10 000	16 700
Fonds de recherche et d'enseignement en psychologie	11 000	1 000
Fonds de recherche et d'enseignement en relations industrielles	15 000	-
Fonds de recherche et de développement de l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société	-	500 100
Fonds de recherche et de développement en foresterie	16 000	16 000
Fonds de recherche et de développement sur la maladie d'Alzheimer - Norampac	-	12 597
À reporter	13 152 729 \$	9 951 510 \$

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

### 17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2016	2015
Reporté	13 152 729 \$	9 951 510 \$
Fonds de recherche sur l'obésité Desjardins	-	18 450
Fonds de recherche sur l'obésité Donald B. Brown	-	127 167
Fonds de soutien à l'agrandissement du PEPS	1 495 581	600 000
Fonds de soutien à l'emploi étudiant	18 000	4 867
Fonds de soutien à l'emploi étudiant - Fonds Accès savoirs, la boutique de sciences de l'Université Laval	-	16 258
Fonds de soutien à l'emploi étudiant - Webfolio	60 000	60 000
Fonds de soutien à la Chaire de journalisme scientifique Bell Globemedia	45 000	35 000
Fonds de soutien à la Chaire de nutrition humaine de l'Université Laval	160 000	-
Fonds de soutien à la Chaire de recherche Antoine-Turmel sur la protection juridique des aînés	150 000	150 000
Fonds de soutien à la Chaire de recherche cerveau et douleur	484 741	565 000
Fonds de soutien à la Chaire de recherche en partenariat sur l'attractivité et l'innovation en tourisme (Québec-Charlevoix)	200 455	-
Fonds de soutien à la Chaire de recherche sur l'obésité de l'Université Laval	50 140	-
Fonds de soutien à la Chaire de recherche Marcelle-Mallet sur la culture philanthropique	150 000	150 000
Fonds de soutien à la Chaire de recherche sur la curiethérapie guidée par imagerie	200 000	-
Fonds de soutien à la Chaire de recherche sur le risque cardiométabolique	-	30 000
Fonds de soutien à la recherche - Merck	1 303 000	1 200 000
Fonds de soutien au Bureau international de l'Université Laval - Médecine tropicale	315 000	-
Fonds de soutien au Bureau international de l'Université Laval - One Asia Foundation	52 100	-
Fonds de soutien au développement d'Haïti	-	50 000
Fonds de soutien au Programme de bourses de leadership et développement durable - Fonds de bourses du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université Laval	34 423	50 000
Fonds de soutien au programme passerelle de Pharm. D.	70 000	-
Fonds de soutien de la Chaire de recherche en gouvernance des sociétés	-	133 000
Fonds de soutien de la Chaire de recherche sur les organes reconstruits en laboratoire et leurs applications cliniques	160 492	246 355
Fonds de soutien étudiant au Projet Super PEPS	210 412	884 000
Fonds de soutien SNC-Lavalin à la Chaire d'études maghrébines Rabah-Bitat	-	38 500
Fonds Desjardins en développement de carrière	27 600	36 400
Fonds Dr Simon-Biron pour l'intervention clinique en obésité	194	37 000
Fonds Émile-Beaulieu - Santé buccodentaire et vieillissement	35 000	95 000
Fonds Émile-Beaulieu - Stages pour l'internationalisation de la formation	12 600	15 300
Fonds en génie des mines, de la métallurgie et des matériaux (FGMMM)	93 000	58 000
Fonds en nutrition publique	21 800	28 600
Fonds étudiant de médecine pour la santé internationale (FEMSI)	19 350	29 043
Fonds Famille Jean-Marie-Poitras	12 000	-
Fonds Famille-Jean-Brassard	13 000	11 500
Fonds Famille-Pauline-Morel-et-J.-Raymond-Pepin	17 290	17 010
Fonds Fondation René-Richard	14 000	21 000
Fonds Frances-Drouin-et-Raymond-Normandeau	38 000	29 000
Fonds François-Bourgeois en sciences et génie alimentaires	115 452	8 000
À reporter	18 731 359 \$	14 695 960 \$

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

### 17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2016	2015
Reporté	18 731 359 \$	14 695 960 \$
Fonds François-et-Rachel-Routhier	65 000	66 181
Fonds Georges-Henri-Lévesque	38 700	19 600
Fonds Gérard-Dion	67 047	56 477
Fonds Gilles-Cormier	70 108	29 378
Fonds Hydro-Québec	40 000	40 000
Fonds Imasco sur la réussite scolaire	27 897	53 107
Fonds Intact Corporation financière	15 000	12 500
Fonds Jardin botanique Roger-Van-den-Hende	4 310	16 843
Fonds Jean-Paul-Houle	28 000	22 500
Fonds Lucie-et-Phil-Latulippe	12 000	-
Fonds MBA	12 400	8 500
Fonds Nicolas-et-Suzanne-Zay	10 000	5 000
Fonds Paule-Gauthier	500	21 365
Fonds Pierre-Borgeat sur l'arthrite et les maladies rhumatismales	17 500	10 500
Fonds Pierre-Côté	12 000	18 000
Fonds pour la prévention et le traitement du jeu	40 000	60 000
Fonds Projet Santé	143 205	178 225
Fonds Richard J. Schmeelk (Canada)	10 000	-
Fonds Rolland-R.-Tougas	10 000	-
Fonds Rouge et Or	104 005	92 700
Fonds Rouge et Or - basketball	21 603	16 306
Fonds Rouge et Or - golf	15 500	-
Fonds Rouge et Or - volleyball	15 500	-
Fonds Simone-et-Marcel-Bélanger	27 500	-
Fonds Simone-Paré	24 000	37 000
Fonds sur l'eau Marthe-et-Robert-Ménard	97 500	30 000
Fonds sur les maladies respiratoires J.-D.-Bégin - P.-H. Lavoie	120 000	102 000
Fonds Téléglobe	10 000	5 000
Fonds Theodore-et-Michael-Meighen	5 000	10 000
Laval Transradial Education	-	100 000
Programme des CLE de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design - Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en développement régional et économique	110 000	-
Programme des CLE de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique -Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone	31 667	-
Programme des CLE de la Faculté de théologie et de sciences religieuses - Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en éducation de la foi	58 000	40 000
Programme des CLE de la Faculté de théologie et de sciences religieuses - Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en théologie sacramentaire et en liturgie	70 000	40 000
Programme des CLE de la Faculté de théologie et de sciences religieuses - Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en théologie spirituelle et spiritualités	65 000	57 000
Programme des CLE de la Faculté de théologie et de sciences religieuses - Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement - Jeunes et religions	45 500	-
Programme des CLE de la Faculté des sciences de l'administration - Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en création et gestion de coopératives et d'entreprises collectives	70 285	70 285
À reporter	20 246 086 \$	15 914 427 \$

# La Fondation de l'Université Laval

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

### 17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2016	2015
Reporté	20 246 086 \$	15 914 427 \$
Programme des CLE de la Faculté des sciences de l'administration - Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement - Femmes et organisations	80 000	15 000
Programme des CLE de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation - Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en production ovine	170 000	-
Programme des CLE de la Faculté des sciences de l'éducation - Chaire de leadership en enseignement sur la pédagogie de l'enseignement supérieur	120 000	-
Programme des CLE de la Faculté des sciences de l'éducation - Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement des sciences et développement durable	-	80 000
Programme des CLE de la Faculté des sciences et de génie - Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement à distance en matière d'informatique et de génie logiciel - Cisco	65 000	65 000
Programme des CLE de la Faculté des sciences et de génie - Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en génie des mines - Xstrata Zinc	65 000	65 000
Programme des CLE de la Faculté des sciences et de génie - Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en génie minéralurgique - Mines Agnico-Eagle Itée et Arcelor-Mittal Mines Canada	65 000	65 000
Programme des CLE de la Faculté des sciences et de génie - Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en géologie structurale Virginia-Gaumont	65 000	65 000
Programme des CLE de la Faculté des sciences et de génie - Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en géophysique d'exploration Osisko	65 000	65 000
Programme des CLE de la Faculté des sciences et de génie - Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement sur l'ingénierie du développement durable - Tetra Tech	65 000	65 000
Programme des CLE de la Faculté des sciences sociales - Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement de la collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux	65 000	15 000
Programme des CLE de la Faculté des sciences et de génie - Fonds de soutien à la Chaire de leadership en gestion actuarielle des risques d'actifs - Caisse de dépôt et placement du Québec	65 000	-
Projet Santé - Rénovation et agrandissement du pavillon des sciences de la santé - Médecine	12 163	39 530
Projet Santé - Rénovation et agrandissement du pavillon des sciences de la santé - Pharmacie	15 929	14 195
Autres*	492 585	459 591
	<b>21 656 763 \$</b>	<b>16 927 743 \$</b>

\* Fonds dont les subventions versées sont inférieures à 10 000 \$.

# La Fondation de l'Université Laval

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2016

---

### 18. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Fondation est, au sens donné par le Manuel de CPA Canada, soumise à une influence notable de l'Université. La Fondation sollicite des fonds au nom de l'Université avec l'accord explicite ou implicite de celle-ci. La quasi-totalité des fonds ainsi sollicités est, conformément aux intentions du donateur ou en raison d'autres exigences, transférée à l'Université ou utilisée par celle-ci dans le respect des règles applicables. Au cours de l'exercice, la Fondation a effectué des opérations avec l'Université. Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant convenu entre les parties lors de la signature des accords.

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Contribution de l'Université Laval	1 206 636 \$	895 506 \$
Frais de gestion des stationnements	227 291 \$	223 784 \$
Frais de location des stationnements	4 670 758 \$	4 563 893 \$
Subventions versées	20 862 866 \$	14 871 471 \$
Sollicitation et administration - loyer	154 954 \$	152 719 \$

### 19. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

En vertu de statuts de fusion datés du 1<sup>er</sup> mai 2016, La Fondation de l'Université Laval et l'Association des diplômés de l'Université Laval ont fusionné en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec sous la dénomination sociale de La Fondation de l'Université Laval.

Cette transaction augmentera le solde des fonds de 1 310 149 \$.